

Conditions générales de ventes

Mise à jour le 20/03/2010

Article 1 : Champs d'Application et Modification des Conditions Générales de Vente

Article 2 : Disponibilité des produits

Article 3 : Validation des commandes

1. Signature manuscrite
2. Signature électronique (loi du 13 mars 2000 sur la signature électronique)

Article 4 : Conditions de Paiement

1. TVA
2. Modalités de Paiement
3. Défaut de Paiement

Article 5 : Expédition et livraison

Article 6 : Rétractation

Article 7 : Force majeure

Article 8 : Garanties et assurances

1. Garantie contractuelle
2. Exclusion de garantie
3. Garantie de conformité
4. Les extensions de garantie
5. Prêt d'un appareil
6. Interventions hors garantie
7. L'assurance casse / vol

Article 9 : Zone d'intervention

Article 10 : Réglementation relative aux Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

Article 11 : Dispositions sur les données personnelles

Article 12 : Coordonnées de la société

1. Identification de la société
2. Nous contacter

Article 1 :

Champs d'Application et Modification des Conditions Générales de Vente

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes commandes passées sur le site internet www.assisline.com, ou bien par courrier auprès d'Assisline. Les CGV applicables sont celles en vigueur au jour de la validation de la commande.

Article 2 :

Disponibilité des produits

Nos offres de produits et de prix sont valables uniquement durant leurs périodes de publication sur notre site internet. Pour toutes les commandes issues d'un devis personnalisé ou d'un catalogue papier, les prix sont valables pour une durée d'un mois. En cas de stocks indisponibles, Assisline s'autorise à modifier les éléments de certaines commandes par des produits à caractéristiques équivalentes ou supérieures.

Article 3 :

Validation des commandes

1. Signature manuscrite

Toute commande validée par la signature manuscrite du client sur le devis implique que ce dernier reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente en vigueur et constitue une acceptation irrévocable qui ne peut être remise en cause que dans les limites prévues dans les présentes conditions générales de vente.

2. Signature électronique (loi du 13 mars 2000 sur la signature électronique)

Toute commande validée par le client ayant reconnu avoir pris connaissance des conditions générales de vente en vigueur suite au « clic » de validation sur notre site Internet constitue une acceptation irrévocable qui ne peut être remise en cause que dans les limites prévues dans les présentes conditions générales de vente.

Le « clic » associé à la procédure d'authentification et de non répudiation et à la protection de l'intégrité des messages constitue une signature électronique. Cette signature électronique a valeur entre les parties au même titre qu'une signature manuscrite.

Article 4 :

Conditions de Paiement

1. TVA

Conformément aux dispositions légales prévues par l'article B 293 du CGI et compte tenu de la raison sociale de l'entreprise, les prix s'expriment TTC et la TVA est non applicable.

2. Modalités de Paiement

Vous pouvez effectuer le règlement :

- par chèque bancaire :

Votre commande est alors réservée pendant 7 jours ouvrés. Au delà de ce délai, sans réception de votre chèque, elle sera annulée. La commande ne sera traitée qu'à réception de votre chèque et après son encaissement.

- par carte bancaire ou compte PayPal :

Ce sont les [conditions générales d'utilisation](#) de Paypal qui s'appliquent.

3. Défaut de Paiement

Assisline se réserve le droit de refuser d'effectuer une livraison ou d'honorer une commande émanant d'un client qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours d'administration.

Article 5 :

Expédition et livraison

L'ensemble des délais annoncés est calculé en jours ouvrés. La date de livraison est calculée en tenant compte des délais de préparation et d'expédition assuré par le transporteur (La Poste). Les produits sont livrés à l'adresse de livraison que vous avez communiquée au cours du processus de commande et ceux uniquement en France Métropolitaine.

Toute expédition à nos services de produits en panne, survenue durant la période de garantie contractuelle, ou d'appareils de prêt doit faire l'objet d'un envoi Colissimo Suivi afin de pouvoir bénéficier de la prise en charge des frais de transport.

Article 6 :

Rétractation

Conformément à l'article L.121-20 et suivants du Code de la Consommation, vous disposez d'un délai de 7 jours ouvrables à compter de la date de livraison de votre commande, pour retourner tout article ne vous convenant pas, dans son emballage d'origine et non mise en service, et ainsi demander l'échange ou le remboursement sans pénalité, à l'exception des frais de retour.

Article 7 :

Force majeure

Assisline ne saurait être tenue pour responsable de l'inexécution du contrat conclu, due à la survenance d'un événement de force majeure.

Dans la même mesure, Assisline n'encourra aucune responsabilité pour tous dommages indirects du fait d'une quelconque perte d'exploitation, perte de profit, dommages ou frais, qui pourraient survenir lors de la commande de produits satisfaisant une activité professionnelle.

Article 8 :

Garanties et assurances

1. Garantie contractuelle

La durée de garantie contractuelle est mentionnée sur la fiche du produit et votre bon de commande. Elle inclut le coût de réparation et de main d'œuvre ainsi que le dépannage à domicile pour les clients présents sur notre zone d'intervention.

En cas de panne sur un produit, il vous est conseillé de nous contacter pour un établir un premier diagnostic et pour vous informer de la démarche à suivre. Les frais engagés pour l'acheminement et le retour d'un article en panne sous garantie sont pris en charge par nos services dans le cadre d'application de l'article 5, Expédition et livraison, sauf en cas d'exclusion de garantie ou de panne non constatée. Conformément aux dispositions légales prévues par le Code de la Consommation (art L 211-1), la durée de garantie contractuelle est prolongée de la durée de réparation lorsque celle-ci est supérieure à 7 jours.

Dans le cas d'un article irréparable ou dont les frais de réparation sont jugés supérieurs à la valeur du bien, ou bien si la durée de réparation s'avère supérieure à 1 mois, votre produit vous sera échangé par un article aux caractéristiques techniques équivalentes ou supérieures, et ceci sans aucun frais supplémentaires.

2. Exclusion de garantie

La garantie contractuelle exclue le remplacement des consommables, toute panne non inhérente au produit ou survenue lors d'une utilisation, installation, entretien ou stockage inapproprié du dit produit (se référer à la notice d'utilisation fournie). De même, elle exclue l'oxydation, tous problèmes liés à des logiciels ou frais qu'induit la récupération ou la perte de données des supports de stockage.

3. Garantie de conformité

Conformément à l'article L.211-9 du Code de la Consommation, si la panne survient dans un délai inférieur à 6 mois de la date de réception du produit ou dans délai inférieur à 2 ans et que le client est à même de prouver que le défaut existait lors de la délivrance, il pourra exiger le remboursement du produit si ce dernier n'entraîne pas un coût manifestement disproportionné par rapport à la réparation, sauf en cas d'exclusion de garantie ou de panne non constatée.

4. Les extensions de garanties

Lors de l'achat de certains produits, vous pouvez souscrire à une extension de votre garantie contractuelle dans les mêmes dispositions que cette dernière et ce durant la période choisie de 1 an ou 2 ans. Ces extensions ne sont disponibles que sur les produits disposant d'une garantie contractuelle de 1 an.

5. Prêt d'un appareil

Vous pouvez souscrire à une option de prêt d'un appareil en cas de panne, lors de la commande de certains produits. Vous disposez alors d'un article aux caractéristiques techniques équivalentes ou supérieures durant toute la durée de réparation de votre matériel. Cette offre est soumise au versement d'une caution du montant neuf TTC de l'appareil de prêt. Les frais d'acheminement et de retour de l'appareil de prêt sont pris en charge par notre société dans le cadre d'application de l'article 5, Expédition et livraison.

6. Interventions hors garantie

Après l'échéance de la période de garantie et même si votre appareil n'a pas été acheté chez Assisline, notre service après-vente peut effectuer le dépannage sous réserve de disponibilité des pièces détachées. Nous garantissons nos réparations 1 an minimum et si votre appareil doit à nouveau être réparé pour une panne de même origine vous n'aurez aucune nouvelle dépense à effectuer.

7. L'assurance casse / vol

L'assurance casse est réservée à certains articles nomades (ordinateur portable). Elle couvre, dans le monde entier, votre produit contre les dommages d'origine accidentelle, l'oxydation, le vol par effraction ou le vol avec violence. Nous nous engageons alors à réparer ou remplacer votre appareil sans aucun frais supplémentaire sur la période sélectionnée de 1 an ou 2 ans. Assisline se réserve le droit de refuser la vente de cette assurance à un client qui aurait outrepassé les clauses de couverture lors d'un précédent achat ou avec lequel un litige serait en cours d'administration.

Article 9 :

Zone d'intervention

Les clients situés dans un rayon inférieur à 30 km peuvent bénéficier d'un dépannage à domicile gratuit, sauf dans le cadre d'une exclusion de garantie ou de panne non constatée. Pour déterminer si vous êtes localisé sur notre zone d'intervention, vous pouvez vous rendre à cette [adresse](#) de notre site internet.

Article 10 :

Réglementation relative aux Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

Assisline s'engage à reprendre votre ancien produit pour tout produit neuf identique acheté auprès de notre société, sans frais autre que l'éco participation afin que votre ancien matériel réintègre la filière de recyclage. Cette disposition se limite à la reprise d'un seul exemplaire identique par article neuf commandé.

L'éco participation correspond au coût de collecte et de recyclage des anciens produits. Elle est un élément du coût total de l'équipement et ne se facture pas en tant que telle.

Article 11 :

Dispositions sur les données personnelles

Toutes les données personnelles pouvant être collectées par Assisline sont uniquement destinées à un usage interne. En aucun cas ces données ne seront communiquées ou vendues à des tiers.

Conformément à l'article 27 de la loi n°78-17 Informatique et Liberté du 06 Janvier 1978, nous vous garantissons un droit d'accès, de modification, et de suppression des données vous concernant.

Article 12 :

Coordonnées de la société

1. Identification de la société

Assisline Informatique - Rome Gilles
Société en nom propre
SIRET 513 891 275 00010
Code APE 4741Z

2. Nous contacter

Pour toute information, conseil ou pour passer commande vous pouvez nous joindre :

- Par téléphone :
06 47 23 00 44 (coût d'un appel mobile en France Métropolitaine)
de 8h à 20h 7j/7
- Par courrier :
Assisline
20 rue Laënnec
42230 Roche-la-Molière
- Par support e-mail :
support@assisline.com
réponse immédiate de 8h à 22h 7j/7

Vous pouvez également utiliser notre adresse postale pour effectuer vos retours SAV ou de rétractation. Dans le but d'optimiser le traitement de vos demandes, pensez à indiquer dans votre courrier votre nom et prénom avec lequel vous avez passé votre commande, ainsi que le numéro de la commande concernée.